

LE CODE CRIMINEL—LES PRESSIONS POUR  
L'ADOPTION DU BILL OMNIBUS

Question n° 789—**M. Matte:**

1. Y a-t-il des organismes qui font pression auprès du gouvernement afin de mousser l'adoption du bill omnibus?

2. Dans l'affirmative, quels sont ces organismes?

3. Sur lequel des trois sujets—homosexualité, divorce, avortement—les pressions sont-elles les plus fortes?

**L'hon. John Turner (ministre de la Justice):**

1. Non. Plusieurs organismes nous ont fait parvenir des représentations en faveur ou contre telle ou telle disposition du bill C-195 dont la première lecture eut lieu le 21 décembre 1967.

2. Comme exemples des organismes qui ont appuyé les dispositions du bill relatives à la conduite d'un véhicule à moteur en état d'ivresse, on pourrait citer: Greater Winnipeg Safety Council; Canadian Association of Chiefs of Police; Royal Automobile Club of Canada; Corporation of the City of Winnipeg; Resolution of Legislature of Province of Manitoba; Manitoba Medical Association; Saskatoon Committee for Better Legislation re Driver Impairment; Women's Auxiliary of the Alcohol Research and Education Council; Ontario Women's Christian Temperance Union; Alcohol Education Service (Manitoba); Saskatchewan Conference of the United Church of Canada; Ontario Temperance Federation; United Church Women (Hamilton Conference); Saskatoon Central Women's Christian Temperance Union; Lutheran Ministerial Association of Saskatoon; Robert E. Malkin, Vancouver.

The Religious Society of Friends, Vancouver Monthly Meeting, appuya les dispositions du bill C-195 traitant de l'homosexualité.

En ce qui a trait à l'avortement, voici des exemples des organismes qui nous ont fait parvenir des représentations à ce sujet: Emergency Organization for the Defence of Unborn Children, Toronto; Medical Students Society, McGill University; Ontario Women's Christian Temperance Union; Foyers Notre-Dame Canadiens, Montreal; Knights of Columbus (différentes régions à travers le Canada); Filles d'Isabelle (différentes régions du Québec); L'Association féminine d'Éducation et d'Action Sociale, Montréal; Association for the Modernization of Canadian Abortion Laws, Ottawa; Catholic Women's League of Canada (différentes régions à travers le Canada); Ontario English Catholic Teachers' Association; Le Club de l'Âge d'or de Longueuil, Québec; Sisters of St. Joseph, Ottawa (appuyant le bref des Evêques catholiques du Canada); Ottawa Committee for the Defence of Unborn Children, Ottawa; Mouvement des femmes chrétiennes (différentes régions du Canada); Canadian Abortion Law Reform Association,

[L'hon. M. Laing.]

London, Ontario; L'Association Féminine de l'Union Nationale du comté de Sherbrooke, Sherbrooke, Québec; Association des Bureaux Médicaux des Hôpitaux de la province de Québec Inc., Montréal (différents conseils régionaux); Le Groupe d'Action catholique rurale de St-Boniface, Qué.; Association des Parents catholiques, St-Romuald, Lévis, Qué.; Martha Circle, Knox Presbyterian Church, Ottawa; University Women's Club, Edmonton, Alberta; Saskatchewan Council of Catholic Nurses; Board of Evangelism and Social Service, United Church of Canada, Toronto; Hull-Gatineau Action Committee against Abortion; Humanist Association of Canada, Montréal; The Pentacostal Assemblies of Canada, Toronto; Mouvement des travailleurs chrétiens, Secteur de Grand-Mère, Grand-Mère, Qué.; Fédération de l'A.F.E.A.S. de Nicolet & St-Malo, Qué.; Alliance for Life, Hull, Qué.

Comme exemples des organismes qui nous ont fait parvenir des représentations au sujet des dispositions du bill C-195 traitant des armes à feu, on pourrait citer: Shooting Federation of Canada; The Dominion of Canada Rifle Association; The Canadian Wildlife Federation; Canadian Affiliation of Gun Owners; Ontario Revolver Association; Quebec Handgun Association; Alberta Arms and Cartridge Collectors Association; South Vancouver Island Rangers, Inc.; Canadian Historical Arms Society; Nova Scotia Handgun Association; New Brunswick Rifle Association; British Columbia Wildlife Federation; Manitoba Provincial Handgun Association et différents organismes régionaux de chasse et de tir.

3. Le bill C-195 ne traite pas du divorce. Nous avons reçu plus de représentations au sujet de l'avortement qu'au sujet de l'homosexualité.

L'ALOUETTE I—LE COÛT DU SATELLITE  
CANADIEN

Question n° 878—**M. Schreyer:**

1. Quel a été le coût de la construction du satellite spatial canadien Alouette I, et quel a été le coût de son lancement payé à la NASA?

2. Quel a été le coût total de la construction d'Alouette II et quelle partie de ce montant a été payée à des entrepreneurs privés, et quels étaient ceux-ci?

3. Quel a été le coût du lancement d'Alouette II?

4. Combien a coûté l'achat par le Canada d'une part de 3 1/2 p. 100 d'INTELSAT et le Canada a-t-il fait depuis 1964 d'autres dépenses pour cette entreprise?

5. Dans le cas de l'affirmative, quel en a été le montant?

6. Quel a été le coût de la construction de la station terrestre de réception de communications canadienne à Mill Village (N.-É.)?

7. Le Canada perçoit-il des recettes à titre de location des installations ci-dessus mentionnées à des sociétés canadiennes ou étrangères?

8. Dans le cas de l'affirmative, combien dans chaque cas?